

# KLÉSIA

MÉTIERS DU  
COMMERCE **Pro**

*Travailler dans la restauration rapide, c'est être debout et actif toute la journée. Avec KLESIA Pro, je prends soin de la santé de mes salariés. Ensemble, nous pouvons ainsi nous consacrer au service de nos clients.*

DOCUMENT  
CONÇU POUR ÊTRE  
ACCESSIBLE  
AU PLUS GRAND  
NOMBRE

## LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CCN RESTAURATION RAPIDE



## I Nos solutions santé

Composez en toute simplicité la couverture santé adaptée aux besoins de vos salariés et à votre budget.

### **CHOISISSEZ LE NIVEAU DE COUVERTURE QUE VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE PARMIS 3 NIVEAUX DE GARANTIES**

Ces offres sont des contrats collectifs à adhésion obligatoire : tout salarié appartenant au collège assuré est obligatoirement affilié (hors cas de dispense d'affiliation). La cotisation est financée à minima à 50 % par l'employeur.

**Dans tous les cas, vos salariés pourront améliorer la garantie santé pour eux et leur famille.** La cotisation est alors à leur charge exclusive et prélevée sur leur compte bancaire.

*Niveaux de couverture pour vos salariés ensemble du personnel ou non cadres*

BASE Régime conventionnel	BASE + OPTION 1	BASE + OPTION 2
Le minimum conventionnel obligatoire	Renfort sur tous les postes et spécialement sur les médecines douces	Meilleure couverture de la famille sur tous les postes



### **LES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE**

- ▶ Un médecin en 30 min grâce à un service de consultation médicale en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7
- ▶ Des tarifs négociés chez des opticiens et dentistes partenaires
- ▶ Un service d'Assistance accompagnant le salarié dans son quotidien : soutien psychologique, rapatriement et avance de frais de santé en déplacement ou voyage à l'étranger...



## Les avantages des contrats santé et prévoyance

- ▶ KLESIA Pro est l'unique partenaire recommandé par les représentants de la branche pour le contrat de prévoyance et la gestion de votre Fonds d'action sociale (FAS-RR).
- ▶ Vos contrats sont toujours conformes à votre Convention Collective
- ▶ Vos garanties vous permettent d'avoir accès à une exonération sociale et une déduction fiscale.

## I Nos solutions **prévoyance**

Assurez la sérénité de vos salariés et de leur famille. Votre couverture prévoyance permet d'assurer une protection financière à vos salariés et leurs proches en cas d'aléas de la vie (décès, arrêt de travail, invalidité).

### **DES CONTRATS ADAPTÉS SELON LE STATUT DE VOS SALARIÉS**

*Pour les salariés non cadres*

Une Base conforme aux obligations conventionnelles

*Pour les salariés cadres*

La Base est complétée d'une surcomplémentaire pour répondre à votre obligation de couverture minimum des cadres à « 1,50 % TA »

### **DES ESPACES CLIENTS OPTIMISÉS**

Une gestion de contrat santé réactive avec un espace digital complet et un support téléphonique en cas de besoin :

- ▶ Historique des échanges et suivi en temps réel du traitement des demandes.
- ▶ Déclaration d'arrêt de travail en ligne et formulaires préremplis.
- ▶ Délégation possible de la gestion du/des contrat(s) à vos collaborateurs ou votre Expert-Comptable.
- ▶ Espace unique pour gérer l'ensemble de vos SIREN/SIRET



## Carré prévention, le Fonds d'Action Sociale de la Restauration Rapide (FAS-RR)

Parce qu'à tout moment, chacun peut être confronté à une situation difficile, les partenaires sociaux de la branche de la Restauration rapide ont souhaité développer une action sociale d'aide et de conseil qui traduit la vocation du régime.

Vos salariés pourront ainsi bénéficier de :

- ▶ aide aux projets personnels (permis de conduire, frais d'inscription aux études supérieures) ;
- ▶ aide aux familles (garde d'enfants, centre aéré, cantine scolaire) ;
- ▶ aide exceptionnelle en cas de situations difficiles.



Découvrez l'ensemble de vos services  
sur le site [mes-services-prevention.fr](https://mes-services-prevention.fr).

Vous souhaitez vous assurer que vous répondez aux obligations conventionnelles ou tout simplement faire le point sur la couverture santé et prévoyance de votre entreprise ?

Contactez-nous sans engagement au :

**09 72 72 11 43** (Appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ou rendez-vous sur notre site <https://www.klesia.fr/restauration-rapide>



**KLÉSIA**  
MÉTIER DU  
COMMERCE **Pro**

